

Les qualités du chlore gazeux ? Efficacité, fiabilité, sécurité et autonomie

La désinfection des eaux de baignade avec un traitement au chlore gazeux se développe de plus en plus en piscine publique. Certains établissements utilisent cette technique depuis de nombreuses années et en sont pleinement satisfaits. C'est notamment le cas de la piscine de Cesson-Sévigné (35). Serge Lucas, le directeur de l'établissement témoigne.

Pouvez-vous présenter la piscine que vous gérez ?

En 1992, la piscine tournesol de la Ville de Cesson-Sévigné, qui datait de 1975, a été transformée en piscine sports-loisirs.

Elle comprend 641 m² de plan d'eau avec un bassin sportif de 250 m², un bassin ludique de 250 m², un bassin plateau aquatique de 53 m², une pataugeoire de 45 m², un bassin de réception de toboggan de 23 m² et deux spas de 10 m². Afin de désinfecter l'eau de ces bassins, c'est le traitement au chlore gazeux qui a été choisi avec le système de la société Gazechim. Il donne entièrement satisfaction puisque c'est toujours la solution privilégiée pour notre établissement qui accueille environ 300 000 personnes par an.

Quels sont les avantages de cette technique ?

Grâce à sa pureté et sa grande autonomie, les manipulations sont réduites alors que la javel en demande beaucoup avec des émanations de produit en plus. Le chlore gazeux est une solution très intéressante pour détruire la pollution apportée par les



Pour Serge Lucas, le chlore gazeux est une solution peu onéreuse et très intéressante car les manipulations sont réduites. C'est un produit stable dans le temps au fort pouvoir désinfectant.

baigneurs. En outre, elle est peu onéreuse car nous consommons environ 50 bouteilles de chlore (d'une capacité de 49 kg) par an sachant que la quantité d'une bouteille correspond à 500 litres de javel. Enfin, avec ce produit stable dans le temps au fort pouvoir désinfectant, la correction du pH se réalise avec du carbonate de sodium et est distribuée par pompe doseuse.

Qu'en est-il au niveau de la sécurité ?

Les piscines qui utilisent le chlore gazeux doivent déposer une déclaration de stockage au service environnement des préfectures. De plus, l'installation doit répondre aux prescriptions de l'arrêté type n°4710 parue en juin 2015. Les bouteilles de chlore doivent être stockées dans des locaux, indépendants, réservés à cet usage unique et dont la porte d'accès donne sur l'extérieur. Notre équipement a un espace dédié d'environ 10 m² et comprend la zone de distribution et de stockage des tubes de chloration.



Comme l'exige la réglementation, l'établissement dispose d'un local indépendant dédié aux bouteilles de chlore avec une zone de distribution et une de stockage.



La piscine de Cesson-Sévigné consomme environ 50 bouteilles de chlore, d'une capacité de 49 kg, par an pour ses 641 m² de plan d'eau.

Comment se passe la livraison des bouteilles et le fonctionnement du système ?

C'est un transporteur spécialisé qui nous livre les tubes de chlore, toutes les deux à trois semaines, selon la fréquentation et les conditions climatiques. Il décharge les tubes proche du local et récupèrent les vides.

De plus, depuis quelques mois Gazechim a la possibilité de livrer et dépanner dans la journée depuis leur nouveau site de stockage situé à proximité de Rennes. Lors des manipulations des tubes, les connexions sont vérifiées, notamment l'absence de fuite (grâce à de l'ammoniac), le système fonctionne en parfaite autonomie. Les techniciens n'ont pas besoin d'intervenir. De plus, toute l'installation étant en dépression, le moindre manque d'étanchéité sur la canalisation véhiculant le chlore provoque la fermeture des régulateurs montés sur les bouteilles et interdit toute fuite de gaz.

Et la gestion courante ?

Si les bouteilles sont gérées par une société extérieure, le personnel du centre aquatique s'occupe des équipements complémentaires. Nous gérons le chloromètre, qui est l'organe de sécurité, et en avons toujours un second de secours en cas de problème. Il y a aussi le débitmètre ainsi que les tuyaux de chloration.

De plus, nous contrôlons régulièrement les joints : ceux de bouteilles sont changés à chaque renouvellement de bouteille et ceux du chloromètre tous les 6 à 8 mois.

Les agents suivent-ils une formation particulière ?

Bien évidemment, le personnel qui intervient sur les bouteilles de chlore doit suivre une formation. Cette dernière est proposée par les professionnels du secteur qui sont également organismes de formation agréés, dont Gazechim, qui les réalisent directement et exclusivement sur site.

Concernant notre équipement, trois chefs de bassins et deux techniciens ont été formés. Ils suivent le protocole très précisément : il est simple mais il est indispensable de ne rien oublier. Environ tous les trois ou quatre ans, des remises à niveau sont réalisées afin d'aborder les éventuelles nouveautés, mais aussi pour effectuer quelques piqures de rappel toujours nécessaires. En outre, il faut également souligner l'accompagnement de qualité de la société Gazechim puisque nous sommes en contact très régulièrement notamment avec le responsable du secteur et trois à quatre visites annuelles sur site sont programmées afin d'échanger de manière continue.



Contact commercial - Marc Le Saux
15 rue Henri Brisson 34500 Béziers
gaz@gazechim.fr
www.gazechim-gaz.fr